



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Rapports d'activités

Département

Rapport

Activité

Publié le 6 février 2020

Reading time : 2 minutes



Le rapport d'activités 2025

Les rapport d'activités des années précédentes

Les 5 priorités du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Le Département s'engage :

en faveur des solidarités et de la justice sociale

Le Département s'engage au plus près des publics vulnérables en développant des actions de prévention, d'accompagnement et d'assistance tout au long de leur parcours de vie. Son intervention

s'inscrit également dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion, afin de renforcer la justice sociale dans un cadre protecteur.

dans la bifurcation écologique

Afin de favoriser notre adaptation au dérèglement climatique, le Département prend sa part dans la nécessaire bifurcation écologique. Liée à un impératif de justice sociale, elle nécessite la mise en oeuvre de projets de mobilités structurants et concertés mais également la réalisation d'actions ambitieuses en termes de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

pour l'émancipation et la citoyenneté

Le Département a à coeur de mettre les valeurs d'égalité, d'intégration et d'émancipation au centre de son action, afin de permettre à toutes les Haut-Garonnaises et à tous les Haut-Garonnais de s'affirmer dans leur citoyenneté.

pour l'aménagement équilibré de son territoire

Le Département s'attache à concilier les impératifs de justice sociale, de bifurcation écologique et d'émancipation avec les enjeux de valorisation et d'aménagement équilibré du territoire haut-garonnais.

pour la transformation et la modernisation de son administration

La mise en oeuvre des politiques publiques départementales doit tenir compte d'un impératif d'efficacité, de proximité et d'exemplarité, dans un contexte budgétaire contraint qui doit permettre de garder une capacité d'agir pour le territoire haut-garonnais. Il est en cela nécessaire de tracer les perspectives de la transformation et de la modernisation de l'administration, en fixant le cadre dans lequel les démarches y concourant peuvent se déployer.

Retrouvez les rapports d'activités depuis 2013

Rapport d'activités 2023

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2022

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2021

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2020

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2019

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2018

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2017

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2016

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2015

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2014

[Télécharger](#)

Rapport d'activités 2013

[Télécharger](#)

Rapport social unique

En application de l'article L231.1 du code général de la fonction publique, les administrations élaborent chaque année un rapport social unique alimenté par une base de données sociales. Pour chaque versant de la fonction publique, un arrêté a vocation à préciser la teneur de la base de données sociales. [Plus d'informations](#)

Rapport social unique 2023

[Télécharger](#)

Rapport social unique 2022

[Télécharger](#)

Rapport social unique 2021

[Télécharger](#)